

Agence Territoriale d'Ingénierie Publique

Extrait du procès-verbal des délibérations Comité syndical

Séance du 14 décembre 2022

Sous la Présidence d'Isabelle DOLLINGER, Présidente

Effectif légal : 39

Quorum : 20

Délégués présents : 21

Procurations : 2

N° ATIP 31 / 2022

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Pour : 23 voix

Résultats du vote : à la majorité simple des suffrages exprimés : **adopté à l'unanimité**

Objet : Adhésion de nouvelles communes et établissements.

LE COMITE SYNDICAL :

- Vu la délibération du 14 octobre 2022 du comité syndical d'Archéologie Alsace
- Vu la délibération du 20 septembre 2022 du bureau du Centre Communal d'Action Sociale de Hoenheim
- Vu la délibération du 28 septembre 2022 du conseil d'administration du comité syndical Centre Communal d'Action Sociale de Scherwiller
- Vu la délibération du 8 septembre 2022 du conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale d'Eckwersheim, Lampertheim, Mundolsheim et Vendenheim
- Vu la délibération du 27 septembre 2022 du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Barr
- Vu la délibération du 26 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Eschau
- Vu la délibération du 1^{er} décembre 2022 de l'assemblée du groupement européen de coopération territoriale Eurodistrict Pamina
- Vu la délibération du 24 novembre 2022 du conseil d'administration du groupement d'intérêt public Maison des Adolescents
- Vu la délibération du 5 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Lingolsheim
- Vu la délibération du 26 septembre 2022 du conseil municipal de la commune d'Eckbolsheim
- Vu la délibération du 14 novembre 2022 du conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen
- Vu la délibération du 12 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Mundolsheim
- Vu la délibération du 26 septembre 2022 du conseil municipal de la commune d'Oberhausbergen
- Vu la délibération du 11 octobre 2022 du comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de Saverne, Plaine et Plateau
- Vu la délibération du 14 octobre 2022 du comité syndical du syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Strasbourg (SCOTERS)
- Vu la délibération du 17 novembre 2022 du comité directeur du syndicat intercommunal d'assainissement Offwiller-Rothbach
- Vu la délibération du 11 octobre 2022 du comité directeur du syndicat intercommunal du collège Albert Camus de Soufflenheim et environs

- Vu la délibération du 14 septembre 2022 du comité directeur du syndicat intercommunal pour la maison de retraite de Souffelweyersheim-Hoenheim
- Vu la délibération du 13 septembre 2022 du comité directeur du syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées de Hochfelden
- Vu la délibération du 4 octobre 2022 du comité directeur du syndicat intercommunal à vocation multiple de la Haute Moder
- Vu la délibération du 15 septembre 2022 du comité directeur du syndicat intercommunal à vocation multiple de la Haute Vallée de la Bruche
- Vu la délibération du 15 novembre 2022 du comité directeur du syndicat intercommunal à vocation multiple de la Vallée de l'Isch
- Vu la délibération du 29 septembre 2022 du conseil d'administration du syndicat intercommunal à vocation unique de l'école de musique Ravel
- Vu la délibération du 18 octobre 2022 du comité syndical du syndicat intercommunal à vocation unique de Pechelbronn
- Vu la délibération du 27 septembre 2022 du comité directeur du syndicat intercommunal à vocation unique Regroupement Pédagogique de l'Uffried
- Vu la délibération du 27 septembre 2022 du comité directeur du syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Saverne
- Vu la délibération du 16 novembre 2021 du bureau du syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères Nord Alsace
- Vu la délibération du 3 août 2022 du comité directeur du syndicat de la Source des Minières
- Vu la délibération du 16 septembre 2022 du comité directeur du syndicat des Eaux d'Offwiller et environs
- Vu la délibération du 6 octobre 2022 du comité syndical du syndicat mixte de la Région de Soultz-Sous-Forêts
- Vu la délibération du 7 septembre 2022 du comité syndical du syndicat mixte de l'Ehn Andlau Scheer
- Vu la délibération du 28 novembre 2022 du comité directeur du syndicat mixte du Bassin de l'Ehn
- Vu la délibération du 26 septembre 2022 du conseil municipal de la commune de Vendenheim
- Vu la délibération du 21 novembre 2022 du comité directeur du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Reichshoffen et environs
- Vu la délibération du 8 décembre 2022 du conseil d'administration du Conservatoire Botanique d'Alsace
- Vu la délibération du 9 décembre 2022 du comité syndical du syndicat mixte Mémorial Alsace Moselle
- Vu la délibération du 15 septembre 2022 du comité directeur du syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Wissembourg

Décide d'accepter les adhésions à l'ATIP des collectivités et établissements suivants :

- Archéologie Alsace
- Centre Communal d'Action Sociale de Hoenheim
- Centre Communal d'Action Sociale de Scherwiller
- Centre Intercommunal d'Action Sociale d'Eckwersheim, Lampertheim, Mundolsheim et Vendenheim
- Communauté de Communes du Pays de Barr
- Commune de Eschau
- Groupement européen de coopération territoriale Eurodistrict Pamina
- Groupement d'intérêt public Maison des Adolescents
- Commune de Lingolsheim
- Commune d'Eckbolsheim
- Commune de Mittelhausbergen
- Commune de Mundolsheim
- Commune d'Oberhausbergen
- Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de Saverne, Plaine et Plateau
- Syndicat mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Strasbourg (SCOTERS)
- Syndicat intercommunal d'assainissement Offwiller-Rothbach
- Syndicat intercommunal du collège Albert Camus de Soufflenheim et environs
- Syndicat intercommunal pour la maison de retraite de Souffelweyersheim-Hoenheim

- Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées de Hochfelden
- Syndicat intercommunal à vocation multiple de la Haute Moder
- Syndicat intercommunal à vocation multiple de la Haute Vallée de la Bruche
- Syndicat intercommunal à vocation multiple de la Vallée de l'Isch
- Syndicat intercommunal à vocation unique de l'école de musique Ravel
- Syndicat intercommunal à vocation unique de Pechelbronn
- Syndicat intercommunal à vocation unique Regroupement Pédagogique de l'Uffried
- Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Saverne
- Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères Nord Alsace
- Syndicat de la Source des Minières
- Syndicat des Eaux d'Offwiller et environs
- Syndicat mixte de la Région de Soultz-Sous-Forêts
- Syndicat mixte de l'Ehn Andlau Scheer
- Syndicat mixte du Bassin de l'Ehn
- Commune de Vendenheim
- Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Reichshoffen et environs
- Conservatoire Botanique d'Alsace
- Syndicat mixte Mémorial Alsace Moselle
- Syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Wissembourg

Dit que :


La présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ATIP.

La présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Bas-Rhin.

Pour extrait conforme

Fait à Strasbourg, le 14 décembre 2022

La Présidente,



Isabelle DOLLINGER